



Built to Lead

Pour publication immédiate : 3/17/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QUE LA PRESCRIPTION ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE ENTRERA EN VIGUEUR LE 27 MARS

L'initiative I-STOP permettra de réduire les abus et fraudes relatifs aux ordonnances

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui qu'à partir du 27 mars, toutes les ordonnances rédigées dans l'État de New York devront être transmises par voie électronique des prescripteurs directement à la pharmacie. Cette exigence est un composant principal de l'initiative I-STOP de l'État de New York visant à réduire les abus d'ordonnances médicales à travers l'État.

« Cette réforme augmentera la sécurité des patients, réduira le nombre d'ordonnances falsifiées et volées et permettra de lutter contre l'usage abusif de médicaments sur ordonnance dans tout l'État de New York, **a déclaré le Gouverneur Cuomo**. La dépendance peut toucher les personnes de tous les milieux et cette administration continuera à employer tous les outils nécessaires pour combattre ce fléau et apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin. »

À partir du 27 mars, les ordonnances ne seront plus rédigées à la main ou transmises par téléphone à la pharmacie, sauf dans certaines conditions spéciales, comme les catastrophes, les erreurs technologiques ou coupures de courant, ou d'autres circonstances exceptionnelles. Dans les cas exceptionnels nécessitant des ordonnances écrites, les prescripteurs devront tout de même utiliser des formulaires d'ordonnance officiels de l'État de New York et toujours indiquer la raison pour laquelle ils ont utilisé une ordonnance sur papier. Les prescripteurs bénéficiant de dispense sont des exceptions au mandat de prescription électronique. Les patients à la recherche du meilleur prix pourront toujours comparer les prix avant de demander à leur docteur d'envoyer l'ordonnance à la pharmacie qu'ils auront sélectionnée.

Plus de 60 000 prescripteurs utilisent déjà les ordonnances électroniques et ils continuent à inscrire leur logiciel agréé auprès du Département de la santé (DOH) de l'État de New York. Étant conscient du délai dont certains avaient besoin pour passer au système électronique, le Gouverneur Cuomo a signé une loi en mars 2015 accordant une extension d'un an aux prescripteurs pour se conformer aux exigences.

Le D^r Howard Zucker, Commissaire à la Santé de l'État, a déclaré : « Les sécurités numériques telles que les ordonnances électroniques et le contrôle des ordonnances

assurent une gestion sûre et efficace des médicaments que les fournisseurs et leurs patients apprécieront. Ces politiques prouvent que la priorité du DOH reste la sécurité et le bien-être des patients. »

L'initiative I-STOP exige que les prescripteurs consultent le Registre du programme de contrôle des ordonnances lorsqu'ils rédigent une ordonnance pour des substances figurant aux Annexes II, III et IV. Le Registre fournit aux prescripteurs un accès direct et sécurisé qui leur permet de consulter l'historique de prescription des substances contrôlées pour les patients en temps réel. Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 via une application du Health Commerce System. Les données sont également utilisées pour identifier les sources potentielles d'abus de médicaments sur ordonnance, dont les fraudes aux ordonnances. À la fin de l'année 2015, l'initiative I-STOP a engendré une diminution de 90 pour cent du nombre de « doctor shoppers », ces patients qui consultent plusieurs prescripteurs et pharmacies en vue d'obtenir des ordonnances pour des substances contrôlées au cours d'une période de trois mois.

Les patients qui ont des questions concernant les ordonnances électroniques trouveront des informations ici : <http://www.health.ny.gov/publications/1098.pdf>

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418